

Arbitrage

La pratique de l'arbitrage permet d'être en contact permanent avec les compétiteurs pour faire respecter les règles du Judo.

Les arbitres ou les commissaires sportifs sont présents sur toutes les manifestations sportives, du club au niveau international...

L'arbitrage peut être pratiqué par tous, à partir de benjamins.

De grands champions pratiquent l'arbitrage après l'arrêt de la compétition.

Alors, toi aussi tente cette aventure...

Les règles d'arbitrage

L'évaluation des techniques :

En Tachi-waza(debout) :

- Ippon : s'obtient en projetant largement l'adversaire sur le dos avec force, vitesse et contrôle (triple exigence) ; la chute en pont est également comptabilisée Ippon. Deux waza-ari équivalent à Ippon (Waza-ari awazate Ippon)

- Waza-ari : projection sur le dos avec un impact moins significatif. Peut être donné à la suite d'une chute sur les fesses ou le bas du dos suivi d'un contact du dos avec le tapis.

- Kinza : avantage non comptabilisé ayant valeur d'attaque la plus forte (projection sur le côté. Peut être donné à la suite d'une chute sur les fesses avec un impact sur le bas du dos ou le côté, projection sur le ventre ou sur les fesses). Le Kinza avait une incidence sur le combat lorsque l'arbitre devait rendre une décision en cas de match nul, ce qui demeure aujourd'hui obsolète depuis la mise en place de l' «avantage décisif ».

En Ne-waza(au sol) :

- Ippon : 20'' ou abandon à la suite d'un Shime-Waza ou Kansetsu-Waza

- Waza-ari : 10'' à 19''

- Kinza : 0'' à 9''

Les pénalités :

- Shido, qui correspond à une faute légère : sortie de tapis, saisie illicite, briser la saisie adverse à deux mains ou avec son propre genou, protéger son revers, garder une saisie croisée ou unilatérale sans attaque, bloquer la saisie adverse sans intention d'attaquer, fausse attaque, manque de combativité, et « prise de l'ours » sans saisie préalable

- Le Shido n'est pas inscrit au tableau de marque et n'est pas converti en avantage pour l'adversaire.

- L'accumulation de Shido reste inférieure à un avantage marqué par l'adversaire.

- L'accumulation de quatre Shido donne lieu à un Hansoku-make et entraîne la disqualification du judoka concerné.

- Hansoku-make peut être prononcé directement : saisie ou accrochage en dessous de la ceinture, action dangereuse en appui sur la tête, sanction relative à un manquement disciplinaire.

L'avantage décisif ou «golden score » :

Si les combattants sont à égalité au terme des 5', ils disputent un «golden score » illimité ou le premier avantage marqué donne le gain du combat. Une pénalité concédée donne la victoire à l'adversaire.

Les temps de combat par catégorie d'âge :

- Seniors masculins : 4 minutes

- Seniors féminines : 4 minutes

- Juniors et Cadets : 4 minutes

SITOGRAFIE :

<https://www.ffjudo.com/>

<http://www.judogironde.fr/sites/default/files/pdf/Judo-bac%20-%20Référentiel%202015.pdf>